

Informations pour les associations professionnelles

But des profils d'exigences

Les profils d'exigences montrent les compétences scolaires, physiques et personnelles minimales que les apprenants (apprentis) doivent posséder pour accomplir une formation professionnelle donnée. La classification des exigences est confiée à des expertes et experts professionnels recommandés par les organisations du monde du travail (Ortra). Ces expertes et experts sont notamment des responsables de la formation professionnelle, des enseignantes et enseignants des écoles professionnelles, des responsables de la formation des Ortra, etc. Les profils des différentes professions sont élaborés au prix d'un travail particulièrement minutieux, demandant un important investissement de temps, chaque profil d'exigences étant dressé en comparaison de profils déjà établis. Cette façon de procéder garantit que le rapport entre les exigences des différentes professions est correct.

Ce système fournit pour la première fois une représentation systématique des exigences spécifiques de (presque) toutes les professions. Les exigences scolaires se basent sur les *modèles de compétences HarmoS* et sur les *standards nationaux de formation* (compétences fondamentales) qui ont été élaborés par la CDIP et adoptés par celle-ci en été 2011.

Vous trouverez des exemples de compétences scolaires sur le site web. Une description détaillée des compétences est disponible sur ce lien :

https://www.edk.ch/fr/themes/scolarité-obligatoire/objectifs-nationaux-de-formation-1?set_language=fr.

On constate actuellement que 28% des contrats d'apprentissage sont rompus, et que, dans certaines branches, ce chiffre peut aller jusqu'à 50%, une proportion préoccupante. Les mauvais résultats scolaires sont l'une des nombreuses raisons des ruptures de contrat. Les profils d'exigences ont notamment été conçus pour lutter contre cette tendance. Ils ont pour but d'aider les futurs apprenants à se faire une idée réaliste des exigences que pose une formation professionnelle.

Les profils d'exigences sont conçus principalement comme un *guide dans le processus du choix professionnel*, ils ne constituent pas un instrument de sélection. A un stade précoce, ils doivent déclencher chez les jeunes un processus ciblé de réflexion sur les exigences des professions et sur leurs propres aptitudes. Les profils doivent :

- les aider à juger si le choix d'une certaine profession est réaliste ;
- leur montrer comment ce qu'elles ou ils ont appris à l'école leur servira plus tard pendant l'apprentissage professionnel et, ainsi, les motiver ;
- permettre d'organiser en temps utile un soutien spécifique des apprenants afin de les préparer de manière optimale au passage à la formation professionnelle.

Comment les profils peuvent être utilisés

Les profils d'exigences fournissent des informations précieuses pour toutes les instances participant au processus du choix professionnel. Les profils peuvent être utilisés de différentes manières pendant ce processus et aussi ultérieurement.

Dans le cadre de **l'enseignement consacré au choix professionnel** (cours dispensés, par exemple, par les spécialistes en information scolaire et professionnelle), les profils peuvent donner aux élèves un premier aperçu de la profession souhaitée et des exigences qu'elle pose. Par ailleurs, les profils peuvent être utilisés pour faire apparaître les différences au

niveau des exigences que posent les différentes professions appartenant à un même champ professionnel ou à une même branche.

Dans les **entreprises formatrices**, les profils d'exigences peuvent, de manière générale, servir de base aux entretiens. A l'aide des profils, on peut aider les apprenants potentiels à acquérir une idée réaliste des exigences posées par la profession souhaitée. Au cours de l'**entretien de candidature**, on peut leur démontrer dans quelle mesure elles ou ils peuvent satisfaire aux exigences posées par la formation en question. **Après la conclusion du contrat d'apprentissage**, on peut une nouvelle fois motiver les futurs apprenants à se servir des profils d'exigences pour se préparer de manière optimale à la formation professionnelle avant qu'elle ne commence. Enfin, les profils peuvent aussi être utilisés **pendant l'apprentissage professionnel**, par exemple dans le cadre d'un bilan. Le profil d'exigences et l'évaluation des performances du moment par la formatrice ou le formateur et l'apprenante ou l'apprenant serviront alors de base à un entretien commun. De cette manière, il est possible de mettre en évidence la nécessité d'un soutien suffisamment tôt.

Recommandations aux associations professionnelles

Nous recommandons aux associations professionnelles

- de mettre les profils d'exigences à disposition sur leur site Internet à titre d'information complémentaire ;
- de distribuer les profils d'exigences à l'occasion de salons de la formation ou des métiers ; de compléter ou de préciser les informations dispensées au public au sujet des profils et des exigences en faisant part de leurs propres expériences ;
- d'informer les entreprises formatrices au sujet des profils d'exigences et de leur utilisation (voir « Informations pour les entreprises »).

Les profils d'exigences disponibles constituent un début. Afin qu'ils conservent leur utilité pour les (futurs) apprenants, les formateurs en entreprise et les enseignants, ils doivent être mis à jour constamment. Les changements affectant une profession ou les compétences nécessaires pour une profession devraient se refléter sans retard dans les profils d'exigences de la profession. En qualité de représentant d'une association professionnelle ou interprofessionnelle, vous avez la possibilité d'actualiser les profils d'exigences des professions que vous représentez.